

Le Relais Assistantes Maternelles

Le but de ce service est d'aider les assistants maternels agréés et les parents à se rencontrer, se connaître et être mieux informés sur l'accueil des enfants à domicile.

Ce service n'est pas :

- Un employeur d'assistants maternels
- Un lieu d'accueil pour les enfants
- Un organisme de contrôle

Ici vous trouverez

Un accompagnement des candidats à l'agrément

Vous souhaitez devenir assistant maternel le relais vous oriente dans vos démarches.

Des ateliers d'éveil pour les enfants

Les ateliers sont accompagnés de leur assistant maternel agréé.

Des temps de rencontre sont organisés autour de jeux libres ou d'activités plus dirigées (éveil musical, atelier cuisine, éveil corporel, activités manuelles...).



Communauté de Communes
du Pays de la Vallée de l'Aisne



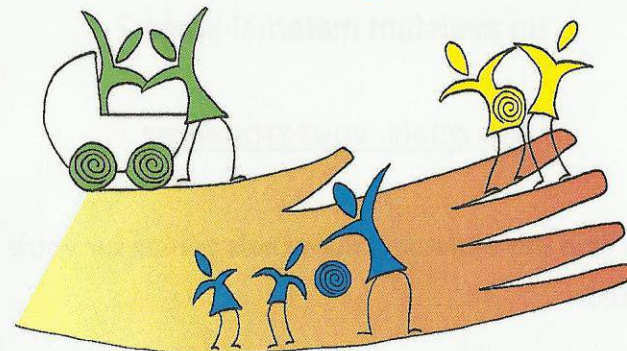
Le relais des gazouillis est un **service gratuit** de la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne qui s'adresse aux 24 communes du territoire.

Les partenaires qui soutiennent ce service



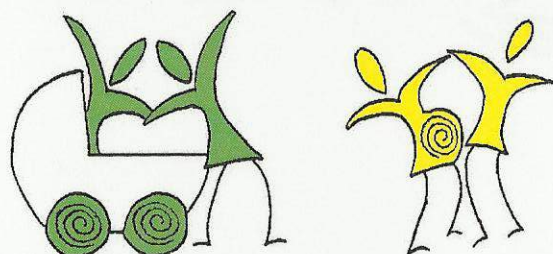
Communauté de Communes
du Pays de la Vallée de l'Aisne

Le relais des gazouillis



Relais Assistantes Maternelles Parents et Enfants

Parents ou Futurs-Parents

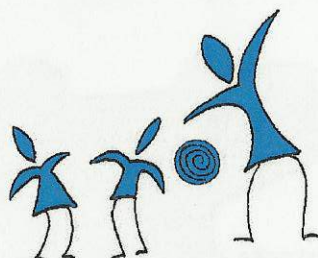


Vous recherchez ou employez
un assistant maternel agréé ?

Au relais, vous trouverez

- la **liste des assistants maternels agréés** sur votre secteur.
- des conseils pour **vos démarches administratives** (modèles de contrat de travail, bulletins de salaires...)
- une **information sur vos droits et vos devoirs** de parent-employeur
- une **écoute** en cas de désaccord avec votre assistant maternel et une orientation vers les services compétents.

Assistants Maternels



Vous avez besoin d'informations ?

Le relais vous propose

- un **soutien** dans l'exercice de votre profession
- des **temps de rencontre** (éveil des enfants, réunions thématiques...)
- une **information sur vos droits et vos devoirs** relatifs à votre profession (statut, agrément...)
- des **documentations** sur la petite enfance
- une **écoute** en cas de désaccord avec votre employeur et une orientation vers les services compétents.

Le Relais

Jours	Permanences	Uniquement sur Rendez-vous
Lundi	10h00 - 12h30	13h00 - 16h30
Mardi	10h00 - 12h30*	13h00 - 16h30
Jeudi	10h00 - 12h30*	13h00 - 16h30
Vendredi	10h00 - 12h30	13h00 - 18h00
Samedi	Une matinée par mois uniquement sur rendez-vous	

*Certaines matinées pas de permanence car animations à l'extérieur.

Carine BART - Animatrice du Relais

vous accueille dans les locaux de

La Communauté de Communes
du Pays de la Vallée de l'Aisne
2 et 4 Rue Saint Christophe
02290 VIC sur AISNE
☎ 03 - 23 - 55 - 36 - 74

Courriel: bart.ram@ccpva.fr
www.cc-pays-vallee-aisne.fr

Prenez rendez-vous au:

☎ 03 - 23 - 55 - 46 - 50